

## L'ablution sèche

Au nom d'Allâh, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Si le croyant ou la croyante ne trouve pas d'eau, ou si l'eau peut rendre malade, il ou elle peut recourir au tayammum, à sa voir à une pierre ou à la terre ou au sable.

Il est dit dans le coran : « Si vous êtes malade ou en voyage, si vous venez de satisfaire vos besoins naturels, si vous touchez aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, purifiez-vous avec la terre propre et essuyez-vous la figure et les mains ».

Quant au prophète — Que la prière et le salut soient sur lui- , il a dit : « Le solide issu de la terre est un moyen de purification pour le musulman, même si l'eau lui fait défaut pendant dix ans ».

La nature des actes du tayammum

-

Les actes obligatoires:

- 1- L'intention.
- 2- L'utilisation d'une terre pure, d'un pierre ou du sable.
- 3- La première pose des mains sur l'objet.
- 4- S'essuyer le visage.
- 5- S'essuyer les mains jusqu'aux coudes.

-

Les actes traditionnels:

- 1- La deuxième pose des mains sur l'objet.
- 2- Frotter les mains et les avant-bras jusqu'aux coudes.

-

Les actes méritoires:

- 1- Prononcer la basmala.
- 2- Commencer toujours par le côté droit.
- 3-

Frotter le revers de l'avant-bras puis son intérieur.

Le  
procédé du tayammum

- Commencer  
par l'intention de faire son ablution sèche et dire « Bismi  
Allahi ».
- Passer  
une première fois les deux mains sur la pierre, la terre ou le sable .
- Passer  
les deux mains sur le visage du haut du front jusqu'à l'extrémité  
du menton, et de l'extrémité d'une oreille à l'autre.
- Passer  
une deuxième fois les deux mains sur la pierre, la terre ou la sable.
- Se  
frotter, l'un après l'autre, en commençant par la droite, les  
deux avant-bras jusqu'aux coudes.

Remarque :

Le tayammum doit être renouvelé avant l'accomplissement de  
chaque prière. Le tayammum est annulé par ce qui annule les ablutions.